Image not found or type unknown

diffamation Facebook

Par **CatherineGraph**, le **14/01/2019** à **10:04**

Un client mauvais payeur a été condamné par le tribunal à payer les prestations réalisées pour lui, mais il ne paye toujours pas, je me ruine en frais d'huissier qui n'apportent rien car à chaque fois il a un découvert à la banque donc l'huissier juge insolvable, et me pousse à aller plus loin (voiture etc…) mais tout celà a un coup et je n'en peux plus, alors que cet escroc vient d'ouvrir une nouvelle affaire immobiliere dans la région. Si je mets sur facebook l'avis du tribunal en précisant de se méfier de cet homme car c'est un escroc, peut il m'attaquer en diffamation ? Merci

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés